

Ressources humaines

L'Anap fait de la prospective autour des nouveaux métiers et compétences

Publié le 10/09/18 - 11h35 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

L'infirmier de pratique avancée fait couler beaucoup d'encre. Pourtant, bien d'autres nouveaux métiers émergent : coordinateur de parcours de santé, cadre de santé d'ordonnancement, technicien coordinateur de l'aide psychosociale à l'aidant... L'Anap les a donc placés au cœur de ses universités d'été pour en décortiquer le cheminement de création.

Les communautés en santé ont déjà engrangé beaucoup d'expériences et de belles histoires pour faire évoluer le système, a déclaré Dominique Maigne, président du conseil d'administration de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements sanitaires et médico-sociaux (Anap) en conclusion de ses universités d'été qui se tenaient ces 7 et 8 septembre à Bordeaux (Gironde). En considérant le numérique en baseline et en intégrant les patients comme partenaires, les frontières tombent, a-t-il ajouté. Y compris au niveau des métiers, précisant que l'exercice professionnel devient collaboratif autour de la notion de parcours.

"Au-delà du contenu des métiers, la donnée de santé transforme déjà les conditions de la pratique."
Dominique Polton, présidente de l'Institut national des données de santé (INDS), en conférence introductive

L'évolution des métiers et des compétences était en effet le thème de l'événement, qui se veut un lieu de "débat ouvert sans frontières, sans hiérarchie et sans domaines réservés", a soutenu Sophie Martinon, directrice générale de l'agence, dans son discours d'ouverture. Ainsi l'Anap participe-t-elle à la réflexion dont le Gouvernement a besoin à l'aune d'une réforme importante du système. C'est d'ailleurs la ministre de la Santé et des Solidarités, Agnès Buzyn, elle-même qui l'a pointé à la tribune en introduction des universités. Il faut conserver la finalité des métiers de la santé mais pas leurs modalités, a-t-elle argumenté, souhaitant que la relation à l'autre trouve toute sa place dans les discussions. Sophie Martinon, interpellée par la suite sur la question de l'accompagnement par l'Anap au développement du numérique, a justement insisté sur le fait qu'il ne se fera pas sans prendre en considération la relation entre le patient et le professionnel. En cela, elle a appelé à participer au réseau de professionnels pairs que l'agence a monté sur ce sujet et qui vise à codévelopper des compétences et apprentissages mutuels.

Considérer la relation à l'autre

Les usagers ne les contrediront pas dans cette attention à la relation à l'autre. Isabel Da Costa, administratrice de l'association APF France handicap et représentante des usagers au conseil d'administration de l'Anap, qui a mené un groupe de travail avec un panel d'usagers en amont de l'événement, a en effet déploré que les patients doivent, en majorité, se repérer dans le système de santé "par eux-mêmes". D'où l'émergence de propositions pour améliorer sa "familiarisation", à l'instar d'un temps de consultation dédié à l'orientation des patients. Le numérique est en cela "un allié", a par la suite considéré Isabelle Adenot, membre du collège de la Haute Autorité de santé. "Il faut y aller car les patients ne comprennent pas que les professionnels ne soient pas capables de se coordonner", a-t-elle donc argué.

Patients témoins et experts mais aussi auditeurs, scénaristes, analystes

À l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille (Bouches-du-Rhône), la démocratie sanitaire est bien ancrée. Martine Bouyssié, directrice du département qualité et coordonnateur de la gestion des risques associées aux soins, a rappelé qu'une vingtaine de bénévoles compose un comité des usagers particulièrement actif afin d'améliorer la prise en charge. Déjà impliqués dans les instances habituelles (comités alimentation, infections associées aux soins, environnement...), les usagers sont désormais invités dans des instances plus complexes (comité opérationnel des risques pour l'analyse des événements indésirables déclarés par les professionnels de santé), participent à des audits internes avec les professionnels de santé, et cocomposent des scénarios de chambres des erreurs. En 2019, certains vont aussi être formés à l'analyse systémique.

La coordination freinée par sa relative invisibilité

Une bonne coordination des soins permet "d'éviter le gaspillage", a remarqué Mathias Waelli, sociologue et maître de conférence à l'École des hautes études en santé publique, lors d'une conférence prospective. Il a néanmoins prévenu qu'elle implique un changement de gouvernance, le développement d'outils ou encore une incitation. Et d'ajouter qu'elle impose de nouvelles compétences qu'il convient de développer, soit dans les métiers existants (il faudra alors les reconnaître), soit via de nouveaux métiers. Mais de pointer aussi que la relative "invisibilité" de cette coordination freine son expansion. Cette notion, a enchaîné Emmanuelle Quillet, directrice générale de l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), est en effet définie par les professionnels comme "une mise en relation de différents acteurs autour d'un projet et d'un objectif commun". Il s'agit d'apporter de la transversalité et d'harmoniser les pratiques pour optimiser les organisations et les processus, et au final les ressources et les coûts, a-t-elle signalé. Si cette coordination a tant d'importance, il n'existe qu'un nombre restreint de formation spécifique à la fonction car elle n'est pas totalement normée mais aussi du fait de la diversité des thématiques, situations et publics concernés, a pointé Emmanuelle Quillet. L'ANFH a toutefois recensé une dizaine d'initiatives pour accompagner les métiers émergents et le développement de nouvelles compétences. D'autres se mettent en place...

Quelques initiatives de coordination réussies

Marilène Guillet-Lacaze, cadre du département ambulatoire à Gustave-Roussy à Paris, a présenté trois exemples concrets de coordination de pilotage et de terrain, influant sur le management, l'organisation et les métiers :

- une coordination des soins externes pour optimiser le retour à domicile de patients nécessitant des soins complexes et/ou du matériel médical ;
- un infirmier d'évaluation en pneumologie afin de détecter les vulnérabilités de tous les patients suivis pour un cancer bronchique ;
- le projet Capri de suivi des thérapies orales incluant un infirmier de coordination pour évaluer les toxicités liées aux traitements et anticiper leur gestion pour améliorer la prise en charge.

Le CHU de Nantes (Loire-Atlantique) a décrit son processus d'ordonnancement du parcours patient, qui centralise la gestion des lits, structure la programmation, coordonne les ressources (fermetures de lits, plateau technique, congés...) et harmonise les pratiques autour de cellules dédiées. Le maillon essentiel étant le cadre de santé d'ordonnancement.

L'association bretonne Groupes libéraux d'exercice coordonnée en santé (Geco'Lib) a quant à elle éclairé l'assemblée sur sa démarche de facilitation, par un travail en binôme (professionnels de santé libéral facilitateur/chargé de mission Geco'Lib), pour accompagner, entre autres, les projets pluriprofessionnels œuvrant pour une meilleure coordination entre les acteurs.

Pia Hémerly, à Bordeaux
- [Twitter](#)

Vos réactions (1)

Anastasia MADIABOLA 11/09/2018 - 09h58

Bonjour , Quand est ce que la France saura se servir de ses propres richesses ? est ce que certains métiers sont condamnés à évoluer qu'à l'étranger ?

Pourquoi en France l'Ergothérapie est toujours ignorée lorsque l'on parle de Handicap, problèmes psycho-sociaux, technicité, relation à l'autre dans le soins , personnalisation du soins, Orthèse, Attelles, Adaptations de l'environnement, Art thérapie, ce sont des professionnel de santé indispensables dans tous les établissements de soins!!! autres façon de proposer le soin en tenant compte de la psychologie... Actuellement 25 IFE (Institut de formation!!!) en France! à quoi ça sert la France ignore (dans tous les sens du terme) cette profession !!! Anastasia.

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.